

Pièce n°6

ACCORD DU RESPONSABLE DU PÔLE D'ODONTOLOGIE (CHUN)

A remettre à la scolarité après la soutenance

L'attestation provisoire ne pourra être délivrée en l'absence de production de cette pièce

Date de dépôt à la scolarité :

Je soussignée Prof. Claire LASSAUZAY, Responsable du Pôle d'Odontologie du CHU de Nice, atteste que :

☐ Mme ☐ Melle ☐ Monsieur

A rendu sa dotation hospitalière au Cadre de Santé du Pôle.

Nice, le

Mme N. VENINEAUX
Cadre Administratif

Prof. C. LASSAUZAY
Chef de pôle